



COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2023

Présents :	M. Raoul FLOREZ, Maire Mme Laura WEISS, Adjointe M. Philippe REVILLET, Secrétaire général Mmes Marie-Agnès DOUGOUD, Malika FABJAN, Dany PETRIS
Excusé-e-s Absent-e-s	MM. Samuel BATTIAZ, Pascal CLARET, Jean-Marie DUNAND, Raphaël DUNAND, Blaise FONTAINE, Nicolas HAFNER, Walther RUCKSTUHL, Martin STAUB, Lionel THEVENOZ
	Mmes Stéphanie BRUN-BATTIAZ, Céline FONTAINE -
Procès-verbal :	Mme Janine BELAHBIB-DEGEN

Le Président souhaite la bienvenue à tous

1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 11 septembre 2023**
2. **Présentation du budget 2024**
3. **Communications de l'exécutif**
4. **Propositions et questions individuelles**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 septembre 2023

P. Claret, p.2, point 3, décision octroi au GIAP : « ...refusé par ... »

M.-A. Dougoud, p.7, 1^{er}§,3^e ligne : « La fréquentation de midi à Soral..... »

S. Battiaz,p.2, 1^{er} § : « ...tenu compte (parkings) et aussi en ce qui concerne l'aspect unidirectionnel. »

R. Dunand, p. 3, 2^e § : « ...engagement de policiers municipaux par Viry pour vérifier... »

L. Weiss, p. 3, 3^e§ : « ...l'ouverture des douanes soit retardée. »

Avec ces corrections, le PV est validé à l'unanimité.

2. Présentation du budget 2024

16.10.2023

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2023

Le Président passe la parole à **P. Claret** pour le budget 2024.

Le Président de la commission de finances explique que le budget prévoit un excédent d'~400'000.-. Les principales variations relevées sont :

-légère diminution des recettes fiscales (-116'000.-)

-diminution assez forte de l'amortissements des FIDU (-180'000.-)

-diminution du poste lié aux frais du 1^{er} août et des promotions (-54'000.-) car une année sur 2 à Soral

-amortissement lié au Tennis-Club qui se termine cette année (-23'000.-)

-une variation importante du poste entretien d'immeubles (-109'500)

Puis, quelques augmentations de charges liées à l'énergie, éventuels travaux d'entretien du bâtiment de l'école avec la porte d'entrée et stores salle de rythmique (+17'000.-)

Nouveaux postes : Fête au village (60'000.-)

Places de crèches en forte hausse avec + 18'000.- pour 3 places à 53'000,- la place, prévu aussi l'acquisition de deux radars pédagogiques et autres machines (+ 17'000.-).

Enfin, l'entretien prévu à l'immeuble des Chavannes Patrimoine Financier (PF).

La commission préavise donc favorablement ce budget.

P. Revillet souhaite revenir sur la fiscalité avec le chiffre évoqué de -116'000.- par P. Claret. De fait, les recettes fiscales sont prévues en baisse de 152'000.- et d'environ moins 200'000.- pour le FIDU. En parlant des amortissements courants soit ceux du patrimoine administratif le recul se chiffre à environ 20'000.- environ par rapport au budget 2023.

Pour les investissements, les mêmes montants sont inchangés pour le projet de construction bâtiment scolaire « Au Cœur du Village » 830'000.- ainsi que pour le projet de sécurisation des routes 500'000.-. Seul change : l'investissement relatif au FIDU de 35'500.- avec la première tranche qui sera à amortir sur 30 ans dès 2025.

Il propose ensuite de passer en revue poste par poste le projet de budget 2024 : une projection d'excédent de 399'986.- est prévue, avec aux recettes 3'459'081.- et aux charges 3'059'095.-.

Conseil municipal : seul changement, la rubrique Frais, sorties diverses : -16'000.- car pas de sortie prévue en 2024

Exécutif- prestations services tiers : -5'000.-, le panneau des maires a été installé en 2023

Administration -salaires + jobs d'été : + 5'000.- suite au dépassement de 2022 avec de plus en plus de jeunes qui font des petites tâches pour la commune en dehors des jobs d'été, à noter que cette rubrique comprend les patrouilleuses scolaires et l'accompagnateur vélo

Frais de réception-protocoles : + 7'000.- Apéro nouveaux habitants prévu

Cotisations ACG-SIACG : +3580.- selon annonce de cotisations service informatique des communes genevoises essentiellement

Immeuble de la Mairie : -5'000.- volets rénovés en 2023, donc adaptation du poste

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2023

Amortissement terrains bâtis : -5'048.- amortissement en baisse lié à la rénovation de la Mairie puisque que pour le budget 2023 nous n'avions pas encore le coût définitif des travaux lorsque que le budget était établi

Amortissement du FIDU : -6'306.- et – 173'044.- en raison notamment de l'amortissement complémentaire qui sera effectué à la clôture des comptes 2023

Service du feu : peu de changement en l'absence de demandes du capitaine des pompiers

Frais de réception-protocoles : +1'500.- dans le but d'éviter un dépassement comme cela était le cas en 2022

Entretien des bouches : -20'000.- à noter qu'un dépassement devra être voté en fin d'année en relation avec des travaux effectués cette année qui sont financés par ailleurs par le FIA

Subvention jeunes sapeurs : Soral était l'une des seules communes de la Champagne qui n'a pas versé ces dernières années de subvention. Il est proposé de mettre 600.- au budtet pour 3 jeunes sapeurs + 3 moniteurs

Service du feu – part. aux taxes des assurances incendie : terminé depuis 2022 mais inscrit au budget 2023 par erreur

Bâtiments scolaires : acquisition mobilier scolaire : -9'000.- pas renouvellements prévus pour 2024 selon les maîtresses

Eau-énergie combustible du PA : + 11'000.- Contrat historique avec les SIG qui a dû être renouvelé. P. Revillet informe d'un dépassement à voter d'ici fin 2023. Une solution est en phase de recherche par les SIG afin de « lisser » les mouvements de prix, affaire à suivre

Entretien bâtiment de l'école : +17'000.-. la porte d'entrée se bloque, un prestataire est venu 3 fois ces dernières semaines. PR n'a pas encore demandé de devis mais il est envisagé de la changer ainsi que les stores à la salle de rythmique

Accueil de jour restos scolaires : + 6'413.- 66% pris en charge par Soral

Ecoles charges diverses : -6'000.- sur dépenses cycliques avec le remplacement du piano effectué cette année en salle de rythmique notamment

Prestations diverses : -22'000.- Arrêt nettoyages liés au COVID

Fête des écoles : -32'000.- organisée par Laconnex

Camps et sorties scolaires : -8'406.- provisoire, baisse participation des parents. Nouvelle ligne créée.

Fête du 1^{er} août : -22'000.- organisée par Laconnex

FêteSoral : +60'000.- ligne créée de même que la ligne Ventes (recettes) +10'000.-

Sports & Loisirs – amortissement planifié du GI Foot : + 6'667.- d'ailleurs montant qui a été oublié pour le budget 2023 et mis au budget pour 2024 à amortir pendant 30 ans

Amortissements terrains bâtis du PA : dernier amortissement des stores du tennis en 2023 de 1973.- vs 2300.- pour les années précédentes

Loisirs – baisse participations parents: -7528.- changement de rubrique
Cf.2192.00.36110.00

Entretien tennis : 13500.-maintenus en vue de travaux conséquents demandés par le comité, le club prendra environ 50% des dépenses totales

Frais de repas de Noël : + 2'000.- par prudence

16.10.23

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2023

Entretien places de jeux : +1'500.-contrat de maintenance pour les 3 installations par souci de sécurité (1x par an + rapport)

Subvention colonies de vacances : +1'000.- tendance ascendante

Soralaide.ch : -2'000.- le site a été supprimé

Subvention « La Feuillée », jardin d'enfants : budget laissé tel quel car nécessite des précisions en attendant des précisions de l'association. A suivre.

Subvention « Le couffin » : +952.- transmis par l'association

Subvention familles crèches Aire-la-Ville : + 18'000.- pour 3 places à 53'000.- vs 47'000.- en 2023

Routes communales -acquisition machines, véhicules et outils : pour l'achat notamment de 2 radars pédagogiques solaires +17'000.-

Eclairage des chaussées : forfait SIG budget inchangé car impact extinction des feux de 1à5H matin marginal, attendre décomptes 2023

Entretien véhicules – balayeuse : +5'000.- car dépenses aléatoires afin d'éviter un dépassement éventuel, à noter que Laconnex prend en charge 50% de tous les frais liés à la balayeuse

Amortissement balayeuse : -697.- à 6'503.- sera totalement amorti en 2024

Subvention mobilité : subventions vélos + TPG inchangé semble être suffisant avec 12'000.-

Améliorations structurelles – subvention La Fermette : -15'000.- activité stoppée

Fiscalité – Impôts sur revenus PP : 9100.00.40000.00 -373'472.- Baisse résultant de la modification des classes de contribuables report sur la rubrique 9100.00.40020.00 +243'000.-

Les autres chiffres nous sont communiqués avec notamment une péréquation financière qui reste favorable à 219'706.-.

Impôt sur le bénéfice des PM : 25'082.- remplace la taxe professionnelle cf.9100.00.40190.00

96 Immeubles : dépenses en hausse pour l'énergie de manière générale

Un grand merci à la commission des finances et au secrétaire général pour la qualité de la présentation.

Le Président rappelle que le prochain CM est prévu pour le 06.11.23 et que les questions ou modifications à apporter au budget devront être faites avant le début de la semaine prochaine.

En réponse à **M. Fabjan, P. Revillet** lui confirme que les réparations vélos et « La nuit est belle » figurent bien au budget.

3. Communications de l'exécutif

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2023

L. Weiss communique relativement au projet « Cœur du village » que les voisins ont été à nouveau reçus et les positions maintenues. Leur avocat a demandé d'arrêter la procédure, mais et notre avocat et le service de l'Etat ont pris position dans le sens que leur recours pouvait être « démonté ». Le compte-rendu de la séance a d'ailleurs été durci par notre avocat pour rendre les positions plus claires. Selon notre avocat, nous aurons des nouvelles du Tribunal d'ici à 6 mois.

W. Ruckstuhl demande confirmation qu'au niveau des baux des locataires de la Cure rien n'est résilié à ce jour, ce qui lui est confirmé. De fait, pendant les prochains 6 mois, rien ne va se passer.

FêteSoral

Mme Arnold, co-présidente du comité d'organisation, communique :

« Communication à l'attention de l'administration communale [2] Conseil municipal du 16 octobre 2023

L'organisation de **La Fête à Soral 2024** se poursuit. Les différents responsables de secteurs ont pris possession de leurs dossiers respectifs, conformément à la répartition qui vous a été communiquée en septembre dernier.

La co-présidence, assurée par Philippe Amez-Droz et Geneviève Arnold, a déjà reçu ou recevra d'ici la fin de cette semaine les différent-e-s responsables de secteurs pour faire un point de situation général, s'assurer que le travail est bien lancé, rappeler les échéances et apporter son appui.

Le poste du secrétariat s'est étoffé d'une bénévoles, ce qui réjouit la co-présidence. L'appel reste toutefois lancé pour un appui supplémentaire.

Une réunion avec les vice-présidentes est agendé au **19 octobre** dans un esprit de synthèse.

- ✦ Le thème « **Il était une fois Soral...** » sélectionné par le comité d'organisation, donnera le ton à l'événement 2024, tant pour l'affiche de la Fête et le logo pouvant se retrouver sur la vaisselle lavable ou les t-shirts, que pour la signalétique, les décors, voire l'habillement, déguisements, ...
- ✦ **L'appel à concours** pour la création de l'affiche de La Fête (sur le thème *Il était une fois Soral...*) a été lancé auprès de la population de Soral par un *Tout Ménage* à mi-septembre. Les retours sont attendus pour le **30 octobre 2023**. Un comité de sélection composé de cinq personnes, désignera le lauréat du concours.
- ✦ **Tenue de stands** A ce jour, plus de 30 personnes ou associations (hors vigneron) se sont annoncées pour la tenue d'un stand de nourriture, de boissons ou d'artisanat, ou pour des activités sportives ou ludiques. Seules les personnes habitant Soral, ou associations en lien direct, sont invitées à tenir un stand.

Une séance d'information à leur attention est agendée au **9 novembre 2023**.

Il sera notamment rappelé le schéma directeur de La Fête, soit le respect environnemental et le principe de durabilité (limitation des déchets, utilisation de vaisselle lavable uniquement, produits locaux et de proximité), mise en valeur du patrimoine et des associations locales, ...

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2023

Les habitants désireux de participer à La Fête, mais qui ne se seraient pas encore manifestés, sont encouragés à s'inscrire auprès de la co-présidence dans les meilleurs délais.

- ✦ **Programme publicitaire** Un programme publicitaire, comportant également les pages officielles, le programme et les horaires de La Fête, sera édité, sous la responsabilité d'Anick Héritier. Les fiches « annonceurs » et la lettre d'accompagnement sont à disposition des personnes qui souhaiteraient solliciter leurs amis et connaissances pour soutenir financièrement l'événement.
- ✦ **Patrimoine et exposition** Nicole Dupraz, qui a rejoint le comité d'organisation, est en charge de collecter des photos anciennes et des documents sur le Soral « *d'alors* ». Elle contacte d'ores et déjà les personnes susceptibles d'agrémenter, par leurs documents ou leurs récits, ce qui pourrait devenir « La Mémoire de Soral ».
- ✦ Date de la prochaine séance de comité : **lundi 30 octobre 2023** »

6. Propositions et questions individuelles

D. Pétris se demande si le projet cimetière sur lequel elle avait travaillé en 2021 était toujours d'actualité ? Réponse oui, mais manque de temps pour d'en occuper. Maintien du stand-by.

L. Thévenoz signale que les feux de Soral 1 ont été efficaces après l'installation, mais sans contrôle leur effet dissuasif s'estompe peu à peu...**Mme Weiss** explique avoir informé l'OCT et la police devrait être dépêchée sur place pour contrôle. Par ailleurs un écriteau « Riverains autorisés » aurait une efficacité toute relative.

Il ajoute que fermer une route un samedi sans information préalable est plutôt étonnant, par ex. si les pompiers avaient dû prendre cette route, cela aurait eu un effet dommageable.

J.-M. Dunand dit avoir vu un communiqué sur le site de l'Etat de Genève mentionnant la fermeture de cette route.

M. Fabjan souhaite remercier tout ceux qui ont contribué à la journée vélo avec 40 vélos réparés. Puis, concernant « La nuit est belle », succès malgré la météo et elle tient à remercier ceux du Conseil ou du village qui ont donné de leur temps pour cette manifestation, plus spécialement **B. Fontaine** pour la visite du clocher, **M. Staub** pour sa dégustation de vin et l'association des parents d'élèves qui a tenu un stand pâtisserie.

W. Ruckstuhl informe que l'AG du jardin d'enfants a eu lieu le 20 septembre et il en est ressorti que la présidence est désormais assurée par Mme Ruchonnet.

M.-A. Dougoud informe qu'à 19H demain soir aura lieu l'AG des parents d'élèves de Laconnex et qu'un renouvellement du comité est en cours. Elle fera le suivi au prochain CM.

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2023

Question relative au terrain de jeux derrière l'école : faudrait-il prévoir de refaire prochainement la partie gazon ? Réponse : à voir, vu le coût élevé de cette opération. A suivre.

S. Battiaz informe que la réfection du chemin perpendiculaire au chemin des Noyers a été effectuée. Il transmet ensuite qu'une remarque lui a été faite au sujet de véhicules stationnés dans le verger derrière l'EMS.

Selon **L. Thévenoz** il doit s'agir d'une erreur, la personne aurait confondu avec des vendangeurs sur une parcelle proche.

N. Hafner rappelle que pour la sortie à la Revue le 26.11. il attend toujours une confirmation de présence de plusieurs c.m. par courriel.

La séance est levée à 20H15.